



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE LE SENTIER

6 octobre 2025

18h00

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi au procès-verbal de la réunion du 9 juin 2025
*À noter que les suivis en lien avec les projets parents seront faits lors du moment accordé aux OPP.
 - 3.1 Suivi boîte suggestions et questions du public
 - 3.2 Suivi corvée été
 - 3.3 Suivi - Souligner les accomplissements de nos équipes sportives
 - 3.4 Social de parents
4. Questions du public (boîtes suggestions)
5. Membre de la communauté au CÉ (2 minutes)
6. Règles de régie interne
7. Déclaration d'intérêt
8. Formation obligatoire sur le CÉ
9. Retour sur assemblée générale du 24 septembre 2024
10. Suivi des projets (OPP)
 - 10.1 Diners pizza
 - 10.2 Produits dérivés à l'effigie de l'école
 - 10.3 Vente de garage
 - 10.4 Suivi - Projet casiers du 1er cycle
 - 10.5 Tombola 25-26
 - 10.6 Projet représentation des droits de notre école
 - 10.7 Affichage règlements - Dek hockey
 - 10.8 Comité Engagement

- 10.9 Comité Vigie Allergie**
- 10.10 Nouveau projet - Mark et Gonzalo**
- 10.11 Vêtements perdus et oubliés**

11. Projet École

- 11.1 Conteneur - Matériel sportif**
- 11.2 Toit de la classe extérieure**

12. Décisions;

- 12.1 Activités étudiantes / Tableau des sorties**
- 12.2 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence**
- 12.3 Locations de salle + tarifs 2025-2026;**

13. Information

- 13.1 Enseignants**
- 13.2 Déléguee au comité de parents**
- 13.3 Représentant REPAQ**
- 13.4 Direction**
 - 13.4.1 Clientèle 2025-2026
 - 13.4.2 Photos scolaires
 - 13.4.3 Membres du personnel

14. Levée de la séance - estimée à 20h00

Durée estimée du CÉ

2h